

Conseil Scientifique de l'EHESP du 16 avril 2012

Compte-rendu synthétique et relevé de décisions

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
1 · Approbation de l'ordre du jour (5 min) Ordre du jour	Ordre du jour approuvé.	
2 · Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 février 2012, suivi des actions identifiées	Compte-rendu approuvé avec les corrections proposées par Joseph Ngatchou-Wandji.	Correction du compte-rendu suivant les propositions de Joseph Ngatchou-Wandji
3 · Dates des prochaines séances du conseil scientifique Préparation du tableau de synthèse des décisions	Date du CS de septembre : à décider (17 ou 24). Date du CS de novembre : 19 novembre. Le relevé de décision sera rédigé par Sarah Kitar, et pré-validé par Christine Colin et Marie-Aline Bloch, puis validé en séance.	
4 · Présentation du budget de la recherche 2008 à 2011 et de la liste des projets de recherche développés au sein de l'EHESP depuis 2008	Présentation de la synthèse du budget de la recherche par Marie-Aline Bloch. On note le dynamisme de l'école, qui prend appui sur les forces déjà en action à l'ENSP, et qui s'est renforcé pour répondre à une demande des financeurs. La présentation actuelle permet de mesurer le dynamisme et le potentiel de la recherche. Toutefois, les crédits de recherche devraient être présentés à l'avenir en identifiant la somme effectivement versée à un temps t, pour mesurer les moyens réels des équipes de recherche. Les crédits de fonctionnement des chaires ainsi que les expertises devraient être isolés, de manière à identifier les crédits pour les projets de recherche (en distinguant les contrats de recherche d'ordre différent).	Une procédure d'incitation et de partage des crédits obtenus est à développer. Les titres des graphiques sont à adapter pour ne pas induire d'erreurs d'interprétation.

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Le plafond d'emploi sur ressources propres devrait être débloqué au prochain CA. Le Bureau d'aide aux contrats et la gestion des contrats devra évoluer pour faire face à son succès.</p> <p>Le budget présenté concerne fin 2011. Début 2012, 3 UMR ont été (re)créées¹ et les CIR ont été intégrés, sauf un, dans d'autres structures de recherche (UMR, GIS, département des politiques de santé du PRES SPC).</p>	<p>Il faut déterminer comment on compte les crédits des UMR (y compris lorsque l'EHESP n'est pas gestionnaire), pour être lisible en externe et pour permettre le pilotage interne.</p>
<p>5 - Projet de réorganisation de la Direction des Etudes et de la Direction de la Recherche</p>	<p>Présentation du projet de réorganisation par Catherine Dessein. La DR évolue et devient la Direction de la Recherche et de l'Innovation Pédagogique, pour ancrer les formations dans la recherche (notamment pour les mémoires), et pour mettre les connaissances à disposition des élèves et étudiants (learning center).</p> <p>Dans le cas de co-habilitation de masters avec des universités, il est nécessaire de discuter avec les partenaires sur ces évolutions.</p> <p>Le diagnostic auquel répond cette réorganisation devrait être creusé. Un des problèmes concerne le manque de ressources, pour permettre aux enseignants-chercheurs de suivre étroitement les élèves en stage.</p> <p>Le fait de distinguer la formation de l'accompagnement des mémoires pose question en termes d'articulation. De façon générale, une réflexion sur les procédures est à engager pour permettre un travail en équipe et transversal entre la DE et la DRIP.</p> <p>On note que les missions des directeurs de départements et représentations dans les instances sont nombreuses.</p> <p>L'évaluation de la formation est rattachée à la direction de l'EHESP. L'évaluation de la recherche n'est pas mentionnée, et devrait être prise en compte. A noter qu'il est toutefois prévu dans les feuilles de route des</p>	

¹ Point à valider s'il faut mentionner créées ou (re)créées

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	directeurs de département des critères d'évaluation concernant la production et la publication des enseignants-chercheurs.	Ces questions pourront être abordées et creusées lors d'un prochain séminaire du CS.
6 · Création de la Chaire «Environnement, santé, reproduction »	<p>Présentation du projet de chaire par Bernard Jégou. Suite à la présentation, il est précisé qu'une formation doctorale (collège européen) est déjà organisée par l'IRSET et qu'elle bénéficie de l'appui du Réseau doctoral de l'EHESP.</p> <p>Les ressources affectées à la chaire sont internes. Elles ne sont pas inscrites au budget 2012 (en dehors de la subvention de l'IRSET) et devront être discutées lors de la préparation du budget 2013.</p> <p>Le thème de la chaire est très pertinent, et Bernard Jégou est très bien placé pour la diriger. Le conseil scientifique donne un avis favorable à l'unanimité pour la création de la chaire et pour sa direction par Bernard Jégou.</p>	La chaire est portée par l'EHESP : une réflexion pourra être engagée concernant les partenariats des chaires avec des organismes de recherche.
7 · Référentiel d'activités des personnels d'enseignement et de recherche	<p>Présentation du référentiel d'activités par Michel Louazel.</p> <p>Les activités de valorisation des recherches doivent être présentées avec plus de détails car elles recouvrent des activités essentielles. Ces activités seront précisées à travers la définition de l'évaluation des activités.</p> <p>La répartition des activités d'enseignement et de recherche devra trouver un équilibre au niveau de chacun des départements dans les quatre années à venir. L'objectif d'amener tous les départements vers un équilibre devra être mis au regard de l'offre et de la demande de formation.</p> <p>Quand les activités d'enseignement des personnels peuvent être effectuées pour le compte d'autres établissements, elles peuvent être intégrées dans le plan de charge, si elles ne sont pas rémunérées dans le cadre d'une autorisation de cumul.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Les contractualisations spécifiques pour les adjoints ou directeurs de départements devraient être soumises à un plafond. Pour les directeurs de départements, il est prévu que la décision soit prise au cas par cas entre la direction et le directeur de département sur la base de sa feuille de route. Pour les directeurs adjoints, il sera nécessaire de préciser les plafonds.</p> <p>Ce référentiel est un outil de gestion qui permettra notamment d'avoir une politique de recrutement plus adaptée aux besoins. Il permet d'avoir un cadre commun, qui reste souple pour définir différents profils. Il sera nécessaire d'ajouter un préambule au document pour définir ses objectifs et la manière dont il pourra être utilisé.</p> <p>Il sera nécessaire notamment de voir comment il sera appliqué pour des personnels associés à l'école.</p> <p>Il faut savoir que le document entrainera des comparaisons avec les autres établissements universitaires, notamment lors de recrutements.</p> <p>La définition des activités des ingénieurs d'étude et de recherche inclut des activités qui ne sont pas identifiées dans d'autres EPSCP.</p> <p>Les activités des enseignants-chercheurs de l'école intègrent une part importante d'expertise, ce qui implique que le temps consacré à la formation devrait en tenir compte.</p> <p>Le Conseil scientifique a exprimé globalement des commentaires positifs sur ce travail.</p>	<p>Le conseil scientifique tient à être informé des suites qui seront données à cette proposition et de la mise en place de ce dispositif.</p>
<p>8 - Informations générales (IDEX, Chaires CNSA, CEPH....)</p>	<p>L'IDEX porté par le PRES SPC a été retenu avec un budget de 800 millions d'euros, et les institutions sont en réflexion sur leur degré d'implication. Un groupe de travail est en cours de mise en place à l'EHESP, pour définir la place et l'engagement de l'école dans ce projet, en lien avec l'évolution de la politique scientifique.</p>	<p>La stratégie de l'école dans l'IDEX sera présentée lors du séminaire du CS, avec la présence souhaitée d'Antoine Flahault.</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>L'école ne souhaite pas faire partie de l'Université unifiée, mais y sera associée. L'école doit se positionner sur son implication dans chacun des dispositifs envisagés, et se positionner au sein des différentes instances de l>IDEX.</p> <p>La contractualisation avec l'Etat aura lieu après les élections présidentielles. L'Université unifiée sera mise en place à l'horizon 2016.</p> <p>Il sera nécessaire de donner une lisibilité et une cohérence quant à l'implication de l'EHESP dans 2 PRES différents : le PRES SPC avec l>IDEX, et le PRES UEB avec 2 UMR.</p> <hr/> <p>Les 3 chaires CNSA sont dotées d'un financement de la CNSA et la convention entre la CNSA et l'EHESP est signée, de même que celle avec l'ENS. Les 3 leçons inaugurales se sont tenues le 23 mars : elles sont disponibles en ligne sur Real.</p> <p>Un comité scientifique des 3 chaires est en cours de mise en place, à la demande notamment de la CNSA, pour rendre compte et obtenir un avis une fois par an sur les activités de ces chaires.</p> <p>Le conseil scientifique se prononce à l'unanimité favorablement en regard de la création du comité scientifique des 3 chaires CNSA, tel que présenté par le titulaire de la chaire social care.</p> <hr/> <p>L'EHESP déposera prochainement un dossier pour l'accréditation auprès du CEPH</p>	<hr/> <p>Le conseil scientifique souhaite être tenu informé une fois par an des activités des chaires.</p> <hr/> <p>Le dossier qui sera présenté au CEPH sera utilisé comme base de discussions pour le séminaire du CS.</p>
9 - Nouveau point sur le projet de Contrat d'Objectifs et de Performance 2012-2013	De manière à faire apparaître dans le COP tous les champs de recherche de l'école (au-delà des priorités affichées), et dans le souci d'avoir une vision globale des travaux de recherche et d'expertise menés au sein de l'école, 6 axes principaux et un thème transversal sur les inégalités ont été	La présentation des axes et les priorités seront retravaillées avec le CS lors du séminaire.

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>identifiés et sont en cours de validation.</p> <p>Il est proposé d'ajouter la mention «en complément des UMR récemment (re)créées², socles de la recherche conduite à l'EHESP » à la ligne 15 de la page 27.</p> <p>Les axes de recherche doivent être intégrés dans le corps du texte.</p> <p>Un objectif est ajouté pour le CS dans le COP : préciser le contour de ces axes et identifier les conséquences sur l'organisation interne.</p> <p>L'identification d'un axe de recherche autour du management des organisations de santé est très présente dans le document. S'il est nécessaire d'investir sur ces questions, cela doit être mis en cohérence avec l'appartenance aux UMR déjà existantes.</p> <p>Compte-tenu de la durée du COP, il ne s'agira pas tant de «développer» une recherche en management (comme dans le titre de l'objectif 12), que de lancer un projet.</p> <p>Il serait nécessaire de connaître l'état actuel des indicateurs, de manière à identifier l'effort à fournir. Il manque des indicateurs de performance pour la recherche infirmière.</p>	<p>Les indicateurs concernant les contrats doctoraux seront déplacés de l'objectif du Réseau doctoral vers les objectifs des axes prioritaires, conformément à la discussion du Conseil de direction scientifique du Réseau doctoral.</p>
<p>10 - Point sur les propositions du rôle de la commission permanente des professeurs et enseignants-chercheurs</p>	<p>Présentation des propositions par Marie-Aline Bloch.</p> <p>La mission des membres élus de la commission est recentrée sur la préparation des dossiers du CS et une évaluation est prévue à 1 an.</p> <p>Le CS se prononce favorablement à l'unanimité moins une abstention, sur les propositions faites par le groupe de travail.</p> <p>Le CS confie la mission aux 5 personnes élues de constituer un lieu de préparation des dossiers du CS. Pour ce faire, les membres du groupe</p>	

² Point à valider s'il faut mentionner créées ou (re)créées

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	pourront solliciter d'autres personnes en tant que de besoin.	Le correspondants recherche seront invités au séminaire du CS.
11 · Mise en place du groupe de travail « Préparation séminaire des 7 et 8 juin »	<p>Le séminaire se déroulera à Rennes du 7 juin à 10h au 8 juin à 17h.</p> <p>Les thèmes retenus pour ce séminaire sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion stratégique autour de la structuration des axes de recherche (avec la liste des enseignants, leur rattachement aux structures, les publications, etc.) sur la base du document préparé pour le CEPH. - Projet d'équipe de recherche en management - Les chaires (cahier des charges, modèles de chaires, objectifs, bilan de certaines chaires) - Liens entre recherche et formation - PRES et Idex <p>La commission permanente est chargée de la préparation du séminaire, et des membres externes pourront être sollicités lorsque nécessaire, notamment en cours de processus.</p>	
12 · Approbation du tableau « Compte-rendu synthétique et relevé de décisions du CS »	Ce tableau, établi pendant la réunion du CS par Sarah Kitar, prévalidé par Christine Colin et Marie-Aline Bloch, est présenté et lu en séance par Christine Colin. Quelques modifications y sont apportées suite aux commentaires de certains membres du CS. La version finale de ce tableau est approuvée en fin de séance par le Conseil scientifique.	